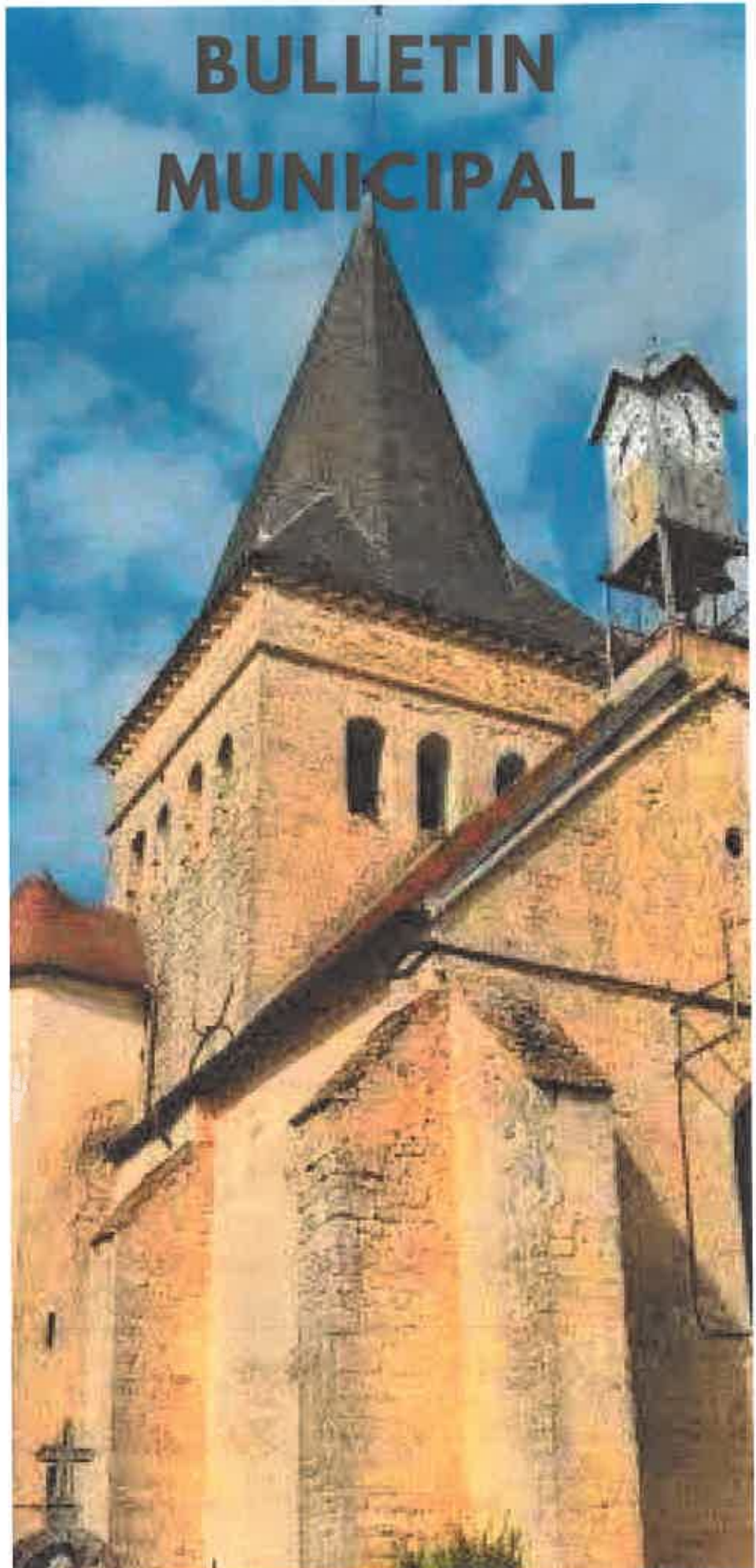


COUSSEGREY

ANNEE
2024





EDITO

Choisir le sujet de l'éditorial dans les circonstances actuelles n'est pas chose aisée.

Le but n'est pas d'exprimer ou de traiter des sujets d'actualités, de politique, de catastrophes ou tout autres déjà largement relayés instantanément dans la presse, les réseaux, les journaux télévisés.

Mais tout simplement de vous rappeler le bon vivre dans notre commune en évoquant la vie en ruralité, les activités de nos associations, en vous informant des nombreux services mis en place par la Communauté de communes du Chaourçois Val d'Armanche qui améliorent votre quotidien. N'hésitez pas à vous en rapprocher si besoin.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous invite à la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier 2025.

Dominique FOUTRIER

AGENDA

Samedi 21 décembre : Fête de Noël pour les enfants organisée par Anim'Coussegrey

Samedi 11 janvier : Cérémonie des vœux

Dimanche 12 janvier : Théâtre avec l'Espérance de Coussegrey

Lundi 3 février : Permanence de la BTM (Brigade Territoriale Mobile) dans la salle de réunion de la Mairie

DEMARCHES EN MAIRIE

- Documents d'identité (à faire à Evry-le-Châtel ou Tonnerre)
- Recensement des jeunes de 16 ans
- Déclaration de travaux, permis de construire
- Dossier mariage
- Dossier PACS
- Déclaration de reconnaissance
- Déclaration de décès
- Attestation de vie commune
- Copie d'extraits d'Etat Civil
- Ouverture de débit de boissons temporaire
- Inscription sur les listes électorales
- Attestation d'accueil pour les étrangers
- Achat de concession dans le cimetière
- Informations concernant le cadastre
- Constitution de dossiers APA, MDPH

Cette liste est non exhaustive des démarches que vous pouvez effectuer.

Mairie - Coussegrey

- Le Lundi : de 15h00 à 17h00
- Le Jeudi : de 15h00 à 17h00

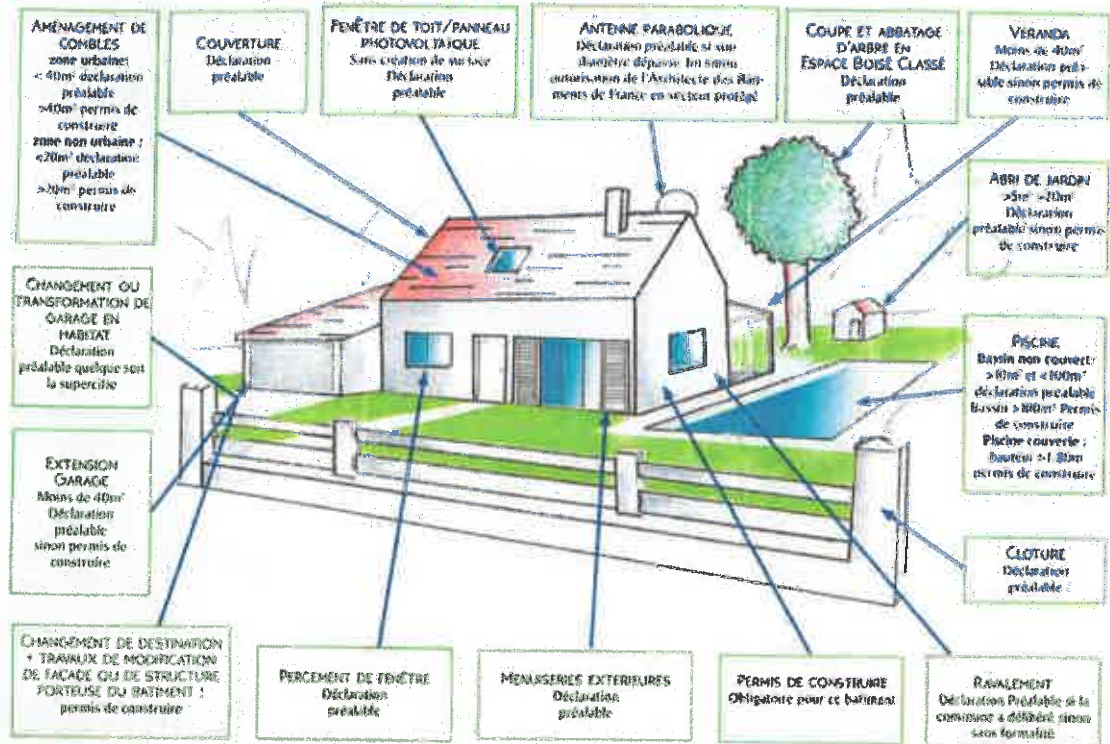
<http://www.coussegrey.fr>
mairie.coussegrey@wanadoo.fr



03 25 70 02 75

URBANISME

Quelles formalités administratives ?



ENTRETIEN



NETTOYAGE

Il est recommandé aux riverains de désherber les trottoirs devant leur propriété et de déneiger en hiver.

The infographic is divided into four numbered steps:

- 1 Le Désherbage** (Weeding) - Image of a person weeding.
- 2 Et l'élagage des arbres aussi....** (Pruning trees) - Image of a person pruning a tree.
- 3 Sans oublier les Haies** (Don't forget hedges) - Image of a person maintaining a hedge.
- 4 sans produits phytosanitaires et pharmaceutiques** (without pesticides and pharmaceuticals) - Image of a person using a tool, with a circular logo that says "PESTICIDES NON MERCI !".

TROUBLES du VOISINAGE

Les troubles peuvent être **sonores**, **visuels** ou **olfactifs**.

Ils sont dûs à des comportements anormaux de personnes responsables qui ne font rien pour y remédier. De jour comme de nuit ces troubles peuvent être sanctionnés .

Troubles sonores : cris, bagarres, fêtes, pétards, musique, bricolage, aboiements etc...

Troubles visuels : construction non règlementaire, dépôt d'ordures, enseigne lumineuse gênante etc...

Troubles olfactifs : ordures, fumier, barbecue...

SOLUTIONS pour y remédier :

- ☞ Discuter avec le responsable du trouble.
- ☞ Lui envoyer un courrier simple s'il ne réagit pas.
- ☞ Envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception.
- ☞ En cas d'inaction, avertir le Maire de la commune, faire appel à un commissaire de justice, à la gendarmerie, voire même déposer une main courante ou un dépôt de plainte.

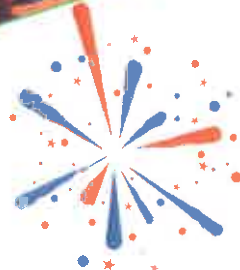
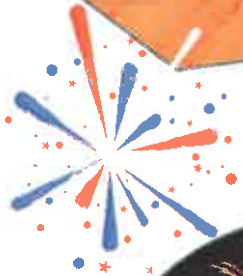
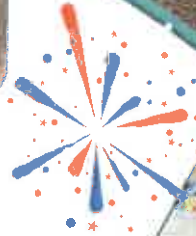
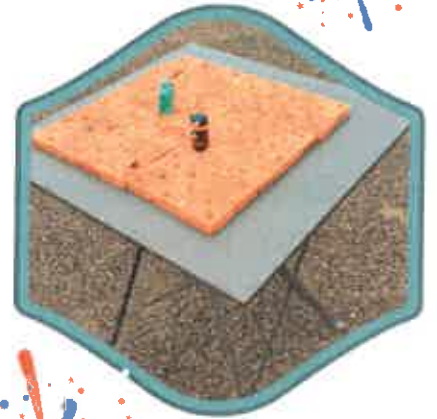
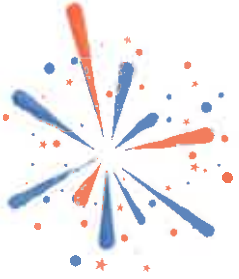
! Une amende forfaitaire peut être infligée au contrevenant

68 € si l'amende est réglée dans les 45 jours.

180 € après ce délai.



LE 14 JUILLET



LES NOUVEAUX DAGONIOTS

RUE NEUVE : Steinger Romain et Fichepain Jessica avec Hugo, Lucie et Nilo

RUE NEUVE : Gauthier Nicolas et Longuet Manon

RUE NEUVE : Pujol Cédric et Pujol Victoria et leurs enfants Tom, Téo et Tia

RUE DE LA LAMPE : Lamothe Marion et Petit Elyana

VOIE DE BAILLY : Rault Benjamin et Mandelli Mathilde

GRANDE RUE : Morin Peter, Lopes Cécilia et Morin Bjorn

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS : Gamard Catherine (11 mai 1977 - 11 janvier 2024)

Grosperin Lucienne née Beauchet (19 juillet 1930 - 3 juillet 2024)

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE



Bloctel est un service gratuit permettant d'inscrire son numéro, celui de son conjoint ou de ses enfants, pour s'opposer au démarchage téléphonique sur ces numéros.

Pour ceux qui n'ont pas Bloctel, la liste ci-contre n'est pas exhaustive, il y en a beaucoup d'autres mais ce sont les numéros les plus courants que l'on reçoit.

IMPRIMÉ PAR
NOS SOINS



L'ESPÉRANCE

L'Harmonie Espérance de Coussegrey a vu le jour en 1884 et a fêté ses 140 ans cette année.



Date à réserver

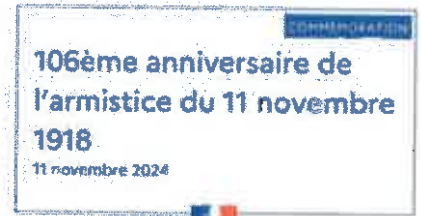


LES DAGONIOTS

Un grand merci aux 64 bénévoles qui ont fait de cette 50ème dagoniote un grand succès. (plus de 700 participants !)



CÉRÉMONIE du 11 NOVEMBRE à COUSSEGREY



C'était il y a 106 ans, en 1918.

À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.....

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

(message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.)



COMPOSTAGE



Durée de vie
des déchets

Le compostage est-il obligatoire?

Est-il obligatoire de posséder un composteur?

Depuis le début de l'année 2024, le compostage n'est pas obligatoire, c'est **le tri des biodéchets** qui est obligatoire. Les biodéchets sont des déchets fermentescibles principalement des déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café etc...

RAPPEL

Des conteneurs ordures ménagères et tri sélectif sont à la disposition des habitants à la Mairie pour les personnes en résidences secondaires ou celles qui s'absentent afin d'éviter que sacs et conteneurs soient stockés sur la voie publique.

2 semaines à un an :

papier, mouchoirs, journaux

1 mois à 6 mois :

trognons, pelures etc...

1 an à 100 ans :

mégots 1 à 2 ans

huile de vidange 5 à 10 ans

chewing gum 5 ans

boîte de conserve 50 ans

100 ans et plus :

Bouteilles plastique 100 à 1000 ans

canettes en alu 200 à 500 ans

sacs en plastique 450 ans

cartouches d'encre 400 à 1000 ans

polystyrène 1 000 ans

bouteilles en verre 4 000 ans



Aux dépôts sauvages

L'abandon des déchets (verre, papier, textile, etc...) au pied ou à proximité des conteneurs est formellement interdit .

Tout dépôt sauvage en dehors des conteneurs est une pratique illégale source de nuisances pour les usagers et problèmes de salubrité publique.

Si les conteneurs sont pleins veuillez reporter votre dépôt.

Ces bonnes pratiques adoptées par la majorité des usagers, sont indispensables pour respecter le travail des agents techniques et préserver la propreté des lieux et de l'environnement.

ZOOM SUR 2024



VOEUX



DU MAIRE



FLEURISSEMENT

CHASSE aux OEUFS



8 MAI

ELECTIONS



PEINTURE



AVEC



COSTAM



LE REPAS DES AÎNÉS

Les élus et les aînés de plus de 70 ans de la commune se sont retrouvés début octobre à l'Epi Curieux autour d'un bon repas préparé par le chef Sébastien. L'après midi s'est poursuivi avec des jeux, scrabble, triomino, belote.



Pour les aînés absents au repas, des colis leur ont été distribués début décembre.



LES ASSOCIATIONS

AIR LOISIRS DU CHAOURCOIS

En sommeil depuis 20 ans, elle est toujours présidée par Joël BARAT et remise en activité suite à l'assemblée générale extraordinaire du 3 février 2024.

Son activité constitue en la pratique de l'ULM sur une plateforme installée sur un terrain privé au lieu dit " Grands Guidaux".



Bureau :

Président : Joël BARAT

Trésorier : Claude BALINI

Secrétaire : Daniel BOHAJUC.

N'hésitez pas à les contacter si la découverte de l'ULM vous intéresse.

ANIM'COUSSEGREY

Président : Emmanuel Bigueur

Président adjoint : Maryse Petit

Secrétaire : Marinette Petit

Secrétaire Adjoint : Audrey Boudin

Trésorier : Emmanuel Bigueur

Trésorier Adjoint : Anne Marie Choiselle

Membres : Dominique Foutrier, Gérard Bouverot, Christine Pillon, Jacqueline Gueble



Après un renouvellement du bureau et une soirée choucroute ayant connu un vif succès, l'association a pris un nouvel essor en organisant une fête de Noël pour les enfants de la commune le 21 décembre et en proposant d'autres activités festives et variées pour 2025.